



---

ASSEMBLEE GENERALE 2025

**Question #2 : Mât Telecom**

Je viens d'apprendre qu'il y avait un projet d'implantation d'antenne de téléphonie Bouygues télécom sur le terrain du Lion immobilier.

Ce projet de 18m de haut se situant à l'entrée de notre domaine, il aura un impact certain sur le 1er visuel en arrivant dans Brigode. Il me semble très important d'y prêter attention.

Toutefois, j'attire l'attention sur :

- L'impact visuel à cet endroit est très négatif
- les équipements au sol qui sont souvent disgracieux et modifiables sans autorisation
- l'entretien des sites qui est souvent très négligé.
- Le fait que les autorités nous demandaient à l'époque de regrouper les opérateurs sur le même site ou le même support. Avec le risque donc d'ajouts d'opérateurs dans les années à venir avec 3 mètres supplémentaires par opérateur et jusqu'à 30 mètres souvent. Entre l'augmentation de la surface technique au sol et la réhausse des pylônes, ces modifications sont souvent très néfastes pour le paysage environnant.

Il faut savoir que l'opérateur verse un loyer annuel au propriétaire du terrain très variable suivant l'intérêt financier du relais. Il serait intéressant de connaître le montant du loyer que propose l'opérateur. L'ensemble du domaine sera impacté par cette implantation d'autant plus qu'elle est très visible. Il me semblerait donc normal que l'ensemble des copropriétaires de brigode 5 soit dédommagé. Une option serait que son implantation soit déplacée sur les terrains communs de brigode, par exemple sur un terrain arboré où elle serait cachée puisque nous avons la chance d'avoir beaucoup d'espace et de végétation sur notre domaine pour mieux l'intégrer.

Ahmed, je te propose de soulever la question à l'ensemble des copropriétaires lors de la prochaine AG.

J'en profite pour remercier tous ceux qui s'investissent dans notre beau domaine.

Cordialement,